



LES ESSENTIELS

LES DEMANDEURS D'EMPLOI
ÉTRANGERS

MÉTIERS
EMPLOI & ACTIVITÉ
PUBLICS
DOSSIERS DOCUMENTAIRES
ACTES

MARS 2005

- 3 | EN RÉSUMÉ
- 5 | LA DEMANDE D'EMPLOI DES ÉTRANGERS
- 7 | LE PROFIL DES DEMANDEURS
- 10 | LA RECHERCHE D'EMPLOI DES ÉTRANGERS
- 13 | DURÉE DE CHÔMAGE ET RÉCURRENCE
- 16 | LES SORTIES DU CHÔMAGE
- 19 | ANNEXE

AVERTISSEMENT

Cette publication décrit la population des demandeurs d'emploi de nationalité étrangère en comparaison avec celle des Français, la nationalité étant celle enregistrée lors de l'inscription à l'Agence.

Les résultats présentés ici sur les étrangers ne retracent donc pas ceux de l'ensemble des chômeurs immigrés résidant en France. Ainsi, les personnes nées à l'étranger et les enfants d'immigrés nés en France ayant acquis la nationalité française figurent parmi les Français. Or, ces populations sont plus exposées au chômage que les Français « d'origine » et ce, quel que soit leur niveau de formation (selon l'Enquête emploi de l'INSEE, le taux de chômage des Français par acquisition était de 16 % en 2003 contre 8,9 % pour les Français de naissance). L'analyse des résultats et l'interprétation des écarts observés entre les étrangers et les Français tels qu'ils apparaissent dans ce document doivent donc tenir compte de cette situation.

La proportion des étrangers parmi les demandeurs d'emploi est restée stable entre 1997 et 2004 (11 %)

Près de 430 000 demandeurs d'emploi de nationalité étrangère sont inscrits à l'ANPE fin décembre 2004. La proportion des étrangers parmi les demandeurs d'emploi est restée quasiment identique (11%) entre fin 1997 et fin 2004. Le nombre de chômeurs étrangers a décru entre 1997 et 2000 puis est reparti à la hausse jusqu'en 2004, sans toutefois retrouver son niveau de 1997, ceci de façon similaire aux tendances observées pour l'ensemble des inscrits. Le taux de chômage des étrangers demeure nettement supérieur à celui des Français.

45 % des demandeurs d'emploi étrangers sont issus des pays du Maghreb

Les ressortissants des pays du Maghreb constituent toujours la plus grande part des demandeurs d'emploi étrangers (45%) ; viennent ensuite les natifs des autres pays européens (28% dont 7% de Portugais et 7% de Turcs). Mais la présence relative de ces deux grandes zones géographiques diminue (notamment en raison de la baisse respective d'environ 20 000 du nombre de chômeurs portugais et algériens) tandis que celle des pays d'Afrique subsaharienne se renforce (18%).

En Île-de-France 23 % des demandeurs d'emploi sont de nationalités étrangères

L'Île-de-France accueille quatre chômeurs étrangers sur dix. Les étrangers constituent un quart des demandeurs d'emploi de cette région.

Les demandeurs d'emploi étrangers sont un peu plus souvent que la moyenne, des hommes (53%), plus âgés, moins diplômés (bien que les écarts se resserrent lorsqu'on considère les seuls adultes de 25 à 39 ans) et moins qualifiés. Ils sont moins fréquemment indemnisés.

Leur recherche d'emploi est concentrée dans quelques domaines d'activité (un quart des hommes voudraient travailler dans le bâtiment et les travaux publics, un tiers des femmes dans les services aux personnes).

Des allers-retours plus fréquents entre chômage et non chômage

Ils sont moins souvent en situation de chômage de longue durée en continu au cours de douze mois, mais font des « allers-retours » beaucoup plus fréquents entre chômage et non-chômage. Ainsi leur durée cumulée de chômage sur une longue période est, en moyenne, supérieure à celle des Français. Lorsqu'ils quittent la liste des demandeurs d'emploi, c'est plus rarement pour avoir repris un emploi (un tiers des étrangers contre la moitié des Français). Par ailleurs, un étranger sur dix cesse d'être inscrit pour un défaut de titre de séjour.

L'éloignement de l'emploi des demandeurs d'emploi européens : plus faible que celui des autres étrangers

Ce portrait d'ensemble de la population des chômeurs étrangers ne s'applique pas de façon homogène à toutes les nationalités. Les demandeurs d'emploi étrangers européens semblent moins éloignés de l'emploi que les autres étrangers. Leur taux de chômage est beaucoup plus faible (il est même plus bas que celui des Français pour les ressortissants de l'Union Européenne). Ils sont plus souvent indemnisés (autant que les Français). Ils sont moins fréquemment en situation de première entrée sur le marché du travail mais en revanche, leur entrée au chômage est plus souvent consécutive à un licenciement économique. Cependant, ils se rapprochent des autres étrangers, et se démarquent en cela des Français, en ce qui concerne les métiers vers lesquels ils orientent leur recherche d'emploi.

Joëlle CHAZAL

Direction des Études et Statistiques

LA DEMANDE d'emploi des étrangers

Une évolution similaire à celle de l'ensemble des inscrits

Fin décembre 2004, 430 000 inscrits à l'ANPE en France métropolitaine sont de nationalité étrangère (catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8) soit 11 demandeurs d'emploi sur 100. Cette proportion est restée pratiquement la même depuis décembre 1997, dans une période où le marché du travail a connu des phases de conjoncture bien différenciées.

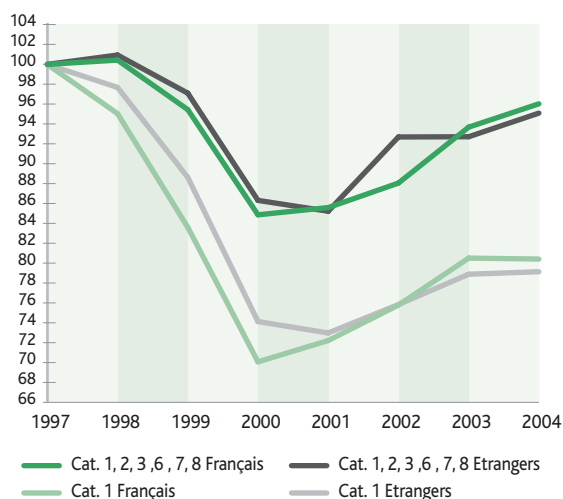
L'effectif des chômeurs étrangers a d'abord diminué entre décembre 1997 et décembre 2000, comme celui de l'ensemble des inscrits, à un rythme annuel moyen toutefois légèrement plus faible. Il a ensuite augmenté, mais un peu moins vite, entre décembre 2000 et décembre 2004. Pour l'ensemble de la période, le nombre des demandeurs d'emploi étrangers a reculé de 4,9 % (-22 000) quand celui de l'ensemble des inscrits diminuait de 4,1 % entre décembre 1997 et décembre 2004.

Le nombre des étrangers à la recherche d'un contrat à durée indéterminée à temps plein, n'ayant pas exercé d'activité réduite de plus de 78 heures (catégorie 1), évolue aussi de façon quasi-similaire à celui des Français inscrits en catégorie 1 au cours de la période observée. Il diminue ainsi de façon nettement plus marquée que l'ensemble des effectifs toutes catégories confondues (baisse d'environ 20 %), en raison d'une plus forte réduction entre 1997 et 2000.

Un risque de chômage plus important

Selon l'Enquête emploi de l'INSEE, les étrangers représentent 5,6 % de la population active en moyenne en 2003, mais 11,0 % des chômeurs au sens du BIT. Leur taux de chômage est ainsi plus de deux fois plus élevé que pour les autres demandeurs d'emploi (19,1 % contre 9,2 %).

Evolution de la demande d'emploi à fin décembre selon la nationalité



Source : ANPE - STMT

Une majorité de ressortissants des pays du Maghreb

Les Maghrébins représentent encore, en décembre 2004, près de la moitié de la demande d'emploi étrangère (45 %) bien que cette proportion ait un peu baissé (elle était de 50 % en décembre 1997). La part des demandeurs des autres pays d'Europe a également baissé, passant de 31 % à 28 %. On dénombre notamment beaucoup moins de demandeurs d'emploi portugais ; ces derniers restent cependant, avec les Turcs, les plus nombreux des demandeurs d'emploi européens. A l'inverse, la présence des ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne s'accroît en volume et en poids ; ils représentent désormais près de 18 % de la demande d'emploi, contre 11 % sept ans plus tôt. La part des ressortissants des pays d'Asie demeure de l'ordre de 5 %.

Selon l'Enquête emploi de l'INSEE, le taux de chômage des Maghrébins reste particulièrement élevé : il atteint presque 30 % pour les Algériens et les Marocains en 2003, en revanche, celui des ressortissants de l'Union européenne est assez faible (7,7 %).

La demande d'emploi par nationalité en 1997 et 2004 – Evolution et structure

	Effectifs fin décembre		Evolution 2004/1997	Structure en	
	1997	2004		1997	2004
Portugal	50 981	31 092	-39,0%	11,3%	7,2%
Turquie	34 756	29 922	-13,9%	7,7%	6,9%
Italie	12 487	9 683	-22,5%	2,8%	2,2%
Ex-Yougoslavie	8 968	8 421	-6,1%	2,0%	2,0%
Espagne	10 082	7 165	-28,9%	2,2%	1,7%
Belgique	4 340	5 087	17,2%	1,0%	1,2%
Royaume-Uni	3 739	4 949	32,4%	0,8%	1,1%
Allemagne	3 999	4 652	16,3%	0,9%	1,1%
Autres pays d'Europe	11 254	18 011	60,0%	2,5%	4,2%
Total pays d'Europe	140 606	118 982	-15,4%	31,0%	27,6%
Algérie	102 813	85 682	-16,7%	22,7%	19,9%
Maroc	90 054	81 822	-9,1%	19,9%	19,0%
Tunisie	33 976	27 640	-18,6%	7,5%	6,4%
Total pays du Maghreb	226 843	195 144	-14,0%	50,1%	45,3%
Sénégal	7 219	8 474	17,4%	1,6%	2,0%
Cameroun	3 041	6 371	109,5%	0,7%	1,5%
Côte-d'Ivoire	3 243	5 955	83,6%	0,7%	1,4%
Autres pays d'Afrique	37 920	54 822	44,6%	8,4%	12,7%
Total pays d'Afrique subsaharienne	51 423	75 622	47,1%	11,3%	17,5%
Pays d'Asie	25 064	21 384	-14,7%	5,5%	5,0%
Autres pays (yc indéterminés)	9 193	19 768	115,0%	2,0%	4,6%
Ensemble des pays étrangers	453 129	430 900	-4,9%	100,0%	100,0%
France	3 662 347	3 516 926	-4,0%		
ENSEMBLE DES DEMANDEURS	4 115 476	3 947 826	-4,1%		

Catégories : 1, 2, 3, 6, 7, 8 – Source : ANPE - STMT

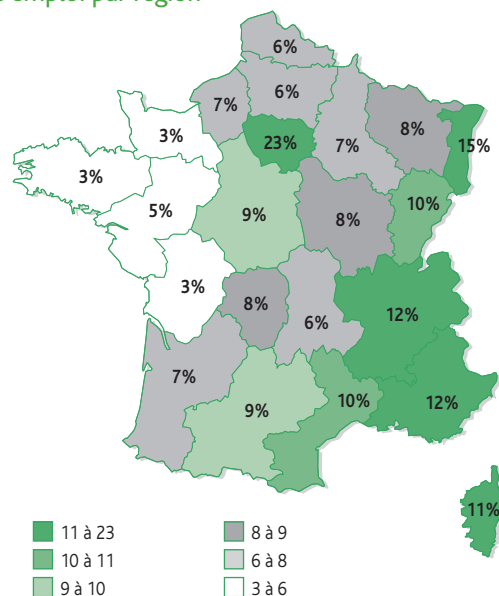
Une répartition régionale contrastée

Trois régions recueillent 60% de la demande d'emploi des étrangers : l'Ile-de-France 40%, les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes, pour chacune 10%.

C'est en Ile-de-France que la part d'étrangers dans la population active est la plus importante. C'est aussi dans cette région que les étrangers sont les plus nombreux parmi les demandeurs d'emploi : près d'un quart. C'est notamment en région parisienne que l'on trouve la plus grande proportion de demandeurs originaires d'Afrique subsaharienne et d'Asie.

Quatre autres régions comptent également une part d'étrangers supérieure ou égale à la moyenne (évaluée à 11%) : 15% en Alsace où la présence de Turcs et aussi d'Allemands est plus fréquente, 12% en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur et 11% en Corse. Dans ces trois dernières régions le poids de Maghrébins est plus élevé qu'ailleurs, très nettement pour les Algériens en Rhône-Alpes, pour les Tunisiens en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et pour les Marocains en Corse.

Proportion d'étrangers parmi les demandeurs d'emploi par région



Une analyse plus localisée de la demande d'emploi montre que les étrangers résident nettement plus fréquemment que les Français dans des quartiers concernés par la politique de la ville : ils représentent plus d'un quart de la demande d'emploi dans les zones urbaines sensibles.

LE PROFIL des demandeurs

Plus souvent des hommes âgés de plus de 25 ans

Fin décembre 2004, plus de la moitié des demandeurs d'emploi étrangers sont des hommes (53%) alors que les hommes ne représentent qu'un peu moins de la moitié de l'ensemble des demandeurs (47%). C'est parmi les Maghrébins que la part des hommes est la plus forte (59%).

Cependant, parmi les étrangers, les hommes sont un peu moins souvent exposés au chômage que les femmes. Leur sur-représentation est moins marquée au sein de la demande d'emploi étrangère qu'au sein de la population active étrangère (plus de 61% selon l'Enquête emploi 2003). En moyenne en 2003, le taux de chômage des étrangers était ainsi inférieur de 2 points à celui des étrangères (18,3% contre 20,3%).

La demande d'emploi par nationalité – structure selon le sexe

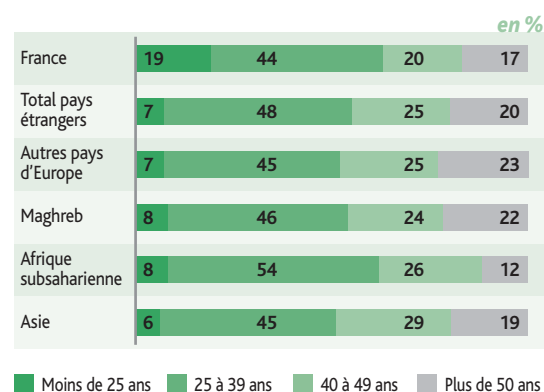
Pays de la nationalité	Homme	Femme	Écarts F-H (en points)
France	46,4%	53,6%	+7,1
Total pays étrangers	53,4%	46,6%	-6,8
Autres pays d'Europe	50,0%	50,0%	+0,1
Maghreb	58,8%	41,2%	-17,6
Afrique subsaharienne	49,9%	50,1%	+0,2
Asie	45,5%	54,5%	+8,9
TOUS PAYS	47,2%	52,8%	+5,6

Catégories : 1, 2, 3, 6, 7, 8 – Source : ANPE - STMT

Les demandeurs d'emploi étrangers sont plus âgés que la moyenne : 45% ont 40 ans ou plus, contre 37% des Français. Les seniors (50 ans ou plus) sont plus représentés notamment parmi les autres Européens et les Maghrébins. La part des moins de 25 ans est a contrario nettement plus faible (7% contre 19%), quelle que soit la nationalité, les jeunes étrangers résidant en France étant pour la plupart des étudiants. En général,

les groupes d'âges intermédiaires (entre 25 et 39 ans) sont en proportion quasi identique pour les étrangers et les Français, sauf en ce qui concerne les demandeurs originaires d'Afrique subsaharienne : 54% appartiennent à cette tranche d'âge contre 44% en moyenne.

La demande d'emploi par nationalité et âge



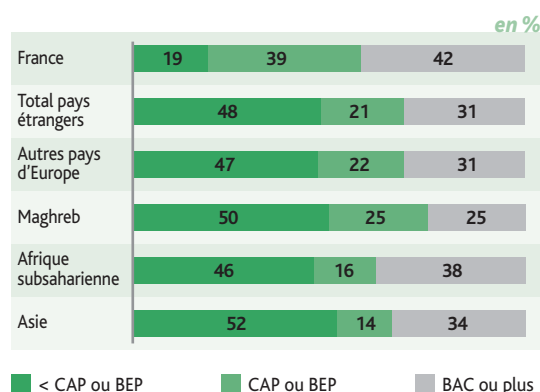
Catégories : 1, 2, 3, 6, 7, 8 – Source : ANPE - STMT

Moins diplômés et moins qualifiés...

Les demandeurs d'emploi étrangers sont moins diplômés que les Français : près de la moitié d'entre eux ne dispose pas d'un diplôme de niveau au moins égal au CAP ou au BEP, contre deux Français sur dix. Ils possèdent notamment beaucoup moins souvent un diplôme technique du second degré (21% contre 39%). C'est particulièrement net pour les ressortissants des pays d'Asie et d'Afrique subsaharienne mais ces derniers sont en revanche, plus souvent que les autres étrangers, bacheliers ou plus. Inversement, les Maghrébins sont ceux qui ont le moins souvent le niveau du baccalauréat, mais sont après les Français, ceux qui disposent le plus souvent d'un CAP ou d'un BEP.

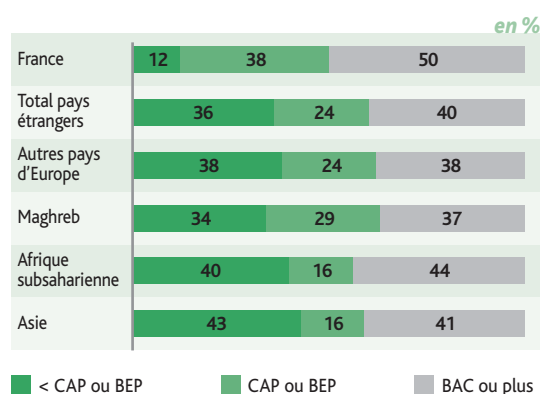
La demande d'emploi par nationalité et niveau de formation

Ensemble des demandeurs d'emploi



Catégories : 1, 2, 3, 6, 7, 8 – Source : ANPE - STMT

Demandeurs âgés de 25 à 39 ans



Catégories : 1, 2, 3, 6, 7, 8 – Source : ANPE - STMT

Si on se limite aux demandeurs âgés de 25 à 39 ans, la proportion de non diplômés diminue quelle que soit la nationalité, au profit des niveaux égaux ou supérieurs au baccalauréat et les écarts se resserrent un peu. Les jeunes adultes des pays du Maghreb sont notamment beaucoup plus diplômés que leurs aînés.

La demande d'emploi par nationalité et qualification

ENSEMBLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	OS	OQ	Employé	TAM & cadre
France	11 %	11 %	60 %	18 %
Total pays étrangers	19 %	16 %	56 %	9 %
Autres pays d'Europe	19 %	19 %	50 %	13 %
Maghreb	22 %	18 %	55 %	6 %
Afrique subsaharienne	16 %	10 %	66 %	8 %
Asie	18 %	11 %	62 %	9 %
TOUS PAYS	12 %	12 %	59 %	17 %

HOMMES

	OS	OQ	Employé	TAM & cadre
France	15 %	21 %	41 %	24 %
Total pays étrangers	22 %	26 %	41 %	10 %
Autres pays d'Europe	21 %	31 %	34 %	14 %
Maghreb	25 %	27 %	40 %	8 %
Afrique subsaharienne	20 %	17 %	51 %	12 %
Asie	19 %	16 %	55 %	10 %
TOUS PAYS	16 %	21 %	41 %	22 %

FEMMES

	OS	OQ	Employé	TAM & cadre
France	7 %	3 %	76 %	14 %
Total pays étrangers	16 %	4 %	73 %	7 %
Autres pays d'Europe	17 %	6 %	66 %	12 %
Maghreb	17 %	4 %	76 %	3 %
Afrique subsaharienne	12 %	2 %	82 %	4 %
Asie	18 %	7 %	68 %	7 %
TOUS PAYS	8 %	4 %	75 %	13 %

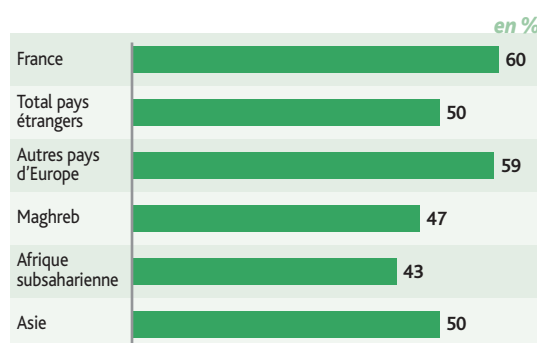
Catégories : 1, 2, 3, 6, 7, 8 – Source : ANPE - STMT

Moins diplômés, les étrangers en recherche d'emploi ont aussi une qualification professionnelle moindre. Ils sont moins souvent que les Français, techniciens ou cadres, mais beaucoup plus fréquemment ouvriers : c'est le cas pour presque la moitié des étrangers de sexe masculin. Les ressortissants des autres pays d'Europe ont des qualifications supérieures aux autres étrangers, ils sont plus souvent ouvriers qualifiés, techniciens ou cadres.

... disposant moins souvent d'un revenu de remplacement

Les demandeurs d'emploi étrangers sont moins indemnisés que les autres au cours de leur période de chômage. Seuls 50 % des inscrits à fin décembre 2004 peuvent prétendre à une allocation du régime d'assurance chômage ou de solidarité, contre 60 % des Français¹. Les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne sont les moins indemnisés. A l'opposé, le taux de couverture des autres Européens est très proche de celui des Français.

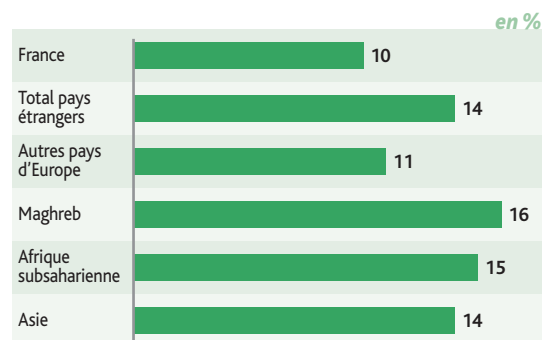
Les demandeurs d'emploi indemnisables



Catégories : 1, 2, 3, 6, 7, 8 – Source : ANPE - STMT

En revanche, ils sont plus souvent bénéficiaires de minima sociaux : 14 % des étrangers demandeurs d'emploi perçoivent le RMI contre 10 % des Français. Là encore, les ressortissants des pays d'Europe se démarquent de ceux des autres pays.

Les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RMI



Catégories : 1, 2, 3, 6, 7, 8 – Source : ANPE - STMT

Au total, 61 % des étrangers disposent d'un revenu de remplacement (indemnisation ou RMI) contre 67 %² des Français.

¹ - Un demandeur est considéré ici comme indemnisable dès lors qu'il a des droits ouverts en décembre 2004 et que ces droits sont connus à la fin du mois janvier 2005. Ces données sont donc un peu sous-estimées car il faut attendre au minimum 3 mois pour disposer d'une information consolidée sur l'indemnisation. Cependant, les écarts entre étrangers et Français restent interprétables.

² - 3 % des personnes présentes dans nos fichiers sont repérées à la fois comme indemnisables et bénéficiaires du RMI en décembre 2004

LA RECHERCHE d'emploi des étrangers

Une recherche davantage ciblée sur les CDI

Les demandeurs d'emploi étrangers déclarent rechercher un contrat à durée indéterminée (CDI) à temps plein un peu plus souvent que les demandeurs français (79 % contre 75 % sont en catégories 1 et 6) et ils se positionnent pratiquement dans les mêmes proportions sur un contrat à durée indéterminée à temps partiel (13 %

d'entre eux sont inscrits en catégorie 2 et 7 contre 14 % des Français). En contre partie, ils postulent moins souvent sur des contrats à durée limitée : 8 % sont en catégories 3 et 8, contre 11 % de l'ensemble.

On constate aussi que les étrangers en recherche d'emploi exercent moins fréquemment une activité occasionnelle ou réduite au cours de leur période de chômage : 13 % ont travaillé plus de 78 heures (catégories 6, 7, 8) en décembre 2004 contre 18 % des demandeurs d'emploi français.

Répartition des demandes de fin de mois en décembre 2004

	Cat. 1	Cat. 2	Cat. 3	Cat. 6	Cat. 7	Cat. 8	Cat. 1+6	Cat. 2+7	Cat. 3+8	Cat. 1+2+3	Cat. 6+7+8
France	63 %	11 %	8 %	12 %	2 %	3 %	75 %	14 %	11 %	82 %	18 %
Total pays étrangers	70 %	12 %	6 %	10 %	1 %	2 %	79 %	13 %	8 %	87 %	13 %
Autres pays d'Europe	67 %	12 %	8 %	8 %	2 %	3 %	75 %	14 %	11 %	88 %	12 %
Maghreb	69 %	12 %	5 %	11 %	1 %	2 %	79 %	14 %	7 %	86 %	14 %
Afrique subsaharienne	74 %	9 %	4 %	11 %	1 %	1 %	85 %	11 %	4 %	87 %	13 %
Asie	77 %	10 %	5 %	6 %	1 %	1 %	83 %	11 %	6 %	91 %	9 %
TOUS PAYS	64 %	11 %	8 %	12 %	2 %	3 %	76 %	13 %	11 %	83 %	17 %

Catégories : 1, 2, 3, 6, 7, 8 – Source : ANPE - STMT

Ces résultats peuvent sembler paradoxaux car on sait par ailleurs que les immigrés occupent plus fréquemment que les autres des emplois temporaires ou à temps partiel¹. Cependant, une étude de la DARES² a retenu la possibilité que « les Français qui ont trouvé un emploi temporaire maintiennent leur inscription plus souvent que les étrangers dans l'attente d'un emploi convenable » et restent donc plus fréquemment que les étrangers demandeurs d'emploi tout en exerçant une activité « occasionnelle ou réduite ». Cette dernière hypothèse est renforcée par l'écart d'indemnisation entre étrangers et Français, le bénéfice d'une indemnisation incitant à maintenir son inscription en cas de reprise d'emploi partielle.

En outre, l'analyse des flux d'entrée à l'ANPE (voir tableau page suivante) montre que les étrangers sont effectivement proportionnellement moins nombreux à s'inscrire suite à une fin de contrat à durée déterminée, mais sont inversement plus souvent en situation de première entrée sur le marché du travail français. Si l'on retient l'hypothèse que les conditions du parcours professionnel antérieur influencent le choix de la catégorie de recherche d'emploi enregistrée à l'ANPE³, il n'est pas incohérent que les étrangers qui ont moins souvent que les Français une expérience professionnelle lorsqu'ils s'inscrivent au chômage, se retrouvent plus massivement dans la catégorie « standard » c'est-à-dire à la recherche d'un CDI à temps plein.

1 - Voir « L'emploi des immigrés en 1999 » – INSEE Première n° 717 – Mai 2000

2 - Voir « Chômeurs étrangers et chômeurs d'origine étrangère » – DARES – Premières synthèses n° 46.2 – Novembre 2000

3 - Voir « L'impact des transformations du marché du travail sur les emplois recherchés » – DARES – Premières synthèses n° 8.1 – Février 2002

Des difficultés à préciser le motif d'inscription

Les motifs d'inscription au chômage des demandeurs d'emploi étrangers sont beaucoup plus souvent indéterminés que pour les demandeurs français. Au total, les motifs « autres » constituent environ 40% des demandes enregistrées des étrangers en 2004, soit environ 10 points de plus que pour les Français. Ce sont les femmes de nationalité étrangère qui ont le plus de difficulté à préciser le motif de leur inscription puisque 44% sont dans ce cas en 2004 (contre 37% des hommes étrangers). Les étrangers sont aussi ceux

qui se déclarent plus fréquemment en situation de première entrée sur le marché du travail et, là encore, plus spécialement les femmes (16%) qui pour beaucoup d'entre elles n'ont encore jamais travaillé en France. En revanche, les étrangers s'inscrivent moins souvent à la suite d'une fin de contrat à durée déterminée. Ce constat reste vrai si on exclut les entrées sous le motif « autres » (les fins de contrats à durée déterminée représentent alors 31% des demandes enregistrées pour les étrangers contre 39% de celles des Français).

Ces spécificités ne se retrouvent pratiquement pas chez les étrangers de nationalité européenne : ces derniers s'inscrivent pour des motifs assez proches de ceux des demandeurs français.

Répartition des demandes enregistrées en 2004

	Lic. éco.	Autre lic.	Démission	Fin de CDD	Fin d'intérim	1 ^{re} entrée	Reprise d'activité	Autres	Total
France	7%	13%	6%	28%	8%	7%	4%	28%	100%
Total pays étrangers	5%	10%	3%	18%	7%	13%	3%	40%	100%
Autres pays d'Europe	9%	12%	4%	23%	6%	7%	3%	34%	100%
Maghreb	4%	9%	2%	18%	9%	14%	3%	41%	100%
Afrique subsaharienne	3%	8%	2%	15%	8%	16%	3%	45%	100%
Asie	7%	9%	4%	19%	3%	15%	3%	39%	100%
TOUS PAYS	6%	12%	5%	27%	8%	8%	4%	29%	100%

Catégories : 1, 2, 3 – Source : ANPE - STMT

Une recherche plus ciblée sur quelques domaines de métiers

Les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi étrangers sont moins variés que ceux recherchés par les Français.

Près d'un quart des hommes étrangers inscrits au chômage en décembre 2004 recherche un emploi dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction (ouvrier en maçonnerie, assistant de travaux publics ou de gros œuvre, peintre en bâtiment) contre moins d'un sur dix parmi les Français.

Ils postulent aussi plus fréquemment dans les services aux entreprises et aux collectivités (comme agent de sécurité ou de surveillance, nettoyeur de locaux ou de surfaces), ainsi que dans la restauration. Les autres métiers où se concentrent plus de 5% de la demande d'emploi des étrangers (soit une proportion proche de celle des demandeurs d'emploi français) sont les métiers de la logistique (manipulation et déplacement de charges, stockage de marchandises), de conducteurs d'engins de transport terrestre

(conducteur livreur) et de la construction mécanique et du travail des métaux (agent de montage, d'usinage, soudeur).

Plus de la moitié de la demande d'emploi des femmes étrangères porte sur trois domaines professionnels : les services aux personnes (employé de ménage à domicile, agent de service en collectivité, intervenant auprès d'enfant ou intervenant à domicile), les services aux entreprises et aux collectivités (nettoyeur de locaux ou de surfaces) et les services administratifs. Cependant, si elles sont beaucoup plus présentes que les Françaises dans les services aux personnes et aux entreprises (44% contre 25% au total), elles le sont moins dans les services administratifs (10% contre 23%). Par ailleurs, les industries des matériaux souples (plus spécialement dans la confection de vêtements) attirent également plus les étrangères (4% contre 1%). Les domaines de la vente et de la distribution drainent également une partie non négligeable de la demande d'emploi des étrangères (5% chacune), mais en proportion moindre que pour les Françaises pour ce qui concerne la vente.

On retrouve plus particulièrement les hommes ressortissants des autres pays d'Europe et du Maghreb dans le bâtiment, ceux d'Afrique subsaharienne dans les services aux entreprises et la logistique, ceux d'Asie dans la restauration. Les hommes des autres pays d'Europe se distinguent des autres étrangers par leur faible présence dans la logistique.

Les femmes du Maghreb et d'Afrique subsaharienne recherchent plus souvent que les autres un emploi dans les services aux personnes et aux entreprises ; celles d'Asie plus fréquemment dans les industries de confection de vêtements et la restauration. Le domaine de la confection de vêtements concentre aussi une forte proportion de la demande d'emploi des femmes des autres pays d'Europe.

Les dix premiers domaines de métiers recherchés par les étrangers (%)

HOMMES

	France	Total pays étrangers	Autres pays Europe	Maghreb	Afrique sub-saharienne	Asie	Tous pays
421 Pers. du gros œuvre et des travaux publics	3	13	16	14	8	2	5
433 Pers. de logist (manut./gest./exploit des transp.)	9	9	6	10	14	10	9
422 Pers. du second œuvre	6	9	9	10	9	6	6
112 Pers. des services aux entrepr et aux collect.	4	9	5	9	15	7	5
431 Conduct engins de transp terrestre	6	7	7	9	4	5	6
441 Pers. de la construc méca./travail des métaux	5	6	7	7	4	4	5
132 Pers. de la restauration	4	6	4	5	7	20	4
411 Pers. de la production agricole	4	4	4	5	1	2	4
443 Pers. d'entretien, maintenance	5	3	4	4	2	2	4
142 Pers. de la vente	4	2	2	3	2	3	3
Sous-total des dix domaines de métiers	50	69	63	75	66	61	53

Guide de lecture : 13 % des étrangers de sexe masculin recherchent un emploi dans le domaine du personnel du gros œuvre et des travaux publics.

FEMMES

	France	Total pays étrangers	Autres pays Europe	Maghreb	Afrique sub-saharienne	Asie	Tous pays
111 Pers. des services aux personnes	22	31	21	40	36	17	23
112 Pers. des services aux entrepr et aux collect	3	13	9	17	15	9	4
121 Pers. des services administratifs	23	10	11	9	12	8	22
142 Pers. de la vente	9	5	5	5	4	6	8
141 Pers. de la distribution	4	5	4	4	7	7	4
132 Pers. de la restauration	3	4	4	3	5	8	3
461 Pers. des ind. des matériaux souples	1	4	8	1	1	14	1
454 Pers. fonct trans-sectorielles aux ind de process	3	3	4	2	1	4	3
131 Pers. de l'hôtellerie	1	2	2	2	3	2	1
411 Pers. de la production agricole	1	2	4	2	0	2	1
Sous total des dix domaines de métiers	70	80	71	87	85	76	71

Catégories : 1, 2, 3, 6, 7, 8 – Source : ANPE - STMT

DURÉE de chômage et RÉCURRENCE

Une récurrence plus fréquente

Les étrangers font plus fréquemment des allers-retours entre chômage et non chômage que les autres. Ils sont donc moins souvent au chômage « en continu » que les Français, mais relativement plus nombreux à être inscrits chaque fin de mois au cours des 12 premiers mois suivant une première inscription¹.

Parmi les étrangers inscrits à l'agence au 31 décembre 2004, 30% ont une demande en cours depuis au moins un an. Cette proportion est inférieure à celle des Français : 37%. Ce constat se vérifie quels que soient le sexe, l'âge, la qualification et le niveau de formation des personnes repérées ainsi comme chômeurs de longue durée (CLD). Globalement, on estime que la durée moyenne d'une demande d'emploi² est pour les étrangers inférieure de 2 mois à celle des Français.

Les données issues du fichier historique, qui font abstraction des sorties de très courte durée (moins de 3 jours), confirment cette observation : 35% des étrangers inscrits en décembre 2004 le sont depuis au moins un an (contre 40% des Français).

Mais elles montrent aussi que les étrangers en situation de chômage de longue durée sont plus souvent que les autres totalement privés d'emploi : 50%³ des CLD de nationalité étrangère de fin décembre 2004 n'ont pas du tout exercé d'activité réduite au cours de leurs douze derniers mois d'inscription, alors que ce n'est le cas que de 41% des CLD français. Ce constat renforce l'hypothèse évoquée précédemment, à savoir que les étrangers qui retrouvent un emploi (même de courte durée ou pour une faible quotité de temps) interrompent plus souvent leur inscription au chômage que les Français et, de ce fait, ceux qui restent durablement inscrits sont relativement moins nombreux à exercer une activité occasionnelle ou réduite.

DEFM décembre 2004 par ancienneté

	Moins 6 mois	6 à 11 mois	12 à 23 mois	24 à 35 mois	36 mois et +	Ens. CLD	Total	Ens. CLD	Dt sans AR
France	44%	19%	21%	9%	8%	37%	100%	40%	16%
Total pays étrangers	51%	19%	18%	7%	5%	30%	100%	35%	17%
Autres pays d'Europe	47%	19%	19%	8%	7%	34%	100%	38%	19%
Maghreb	52%	19%	18%	7%	5%	30%	100%	35%	17%
Afrique subsaharienne	54%	21%	16%	6%	4%	25%	100%	29%	14%
Asie	46%	21%	19%	8%	7%	33%	100%	38%	24%
TOUS PAYS	45%	19%	20%	8%	7%	36%	100%	39%	17%

Catégories : 1, 2, 3, 6, 7, 8 – Source : ANPE - STMT

Source FHS échantillon

S'ils sont moins souvent chômeurs de longue durée en continu, c'est parce qu'ils effectuent beaucoup plus que les autres des allers-retours entre chômage et non chômage. Plus de la moitié (55%) des demandes enregistrées en 2004 pour des étrangers concerne des demandeurs ayant

eu une demande annulée au cours des six mois précédents. Cette proportion n'est que de 44% pour les Français. En moyenne, pour ces derniers, les entrées d'une année représentent 1,4 fois les stocks de fin d'année. Ce ratio est plus élevé pour les étrangers pour lesquels il est de 1,7⁴.

1 - On entend par première inscription, une demande enregistrée pour un demandeur inconnu ou absent des fichiers de l'Agence depuis au moins six mois.

2 - Inverse du ratio DES/(DEFM+DEE).

3 - C'est-à-dire 17% des 35% de CLD.

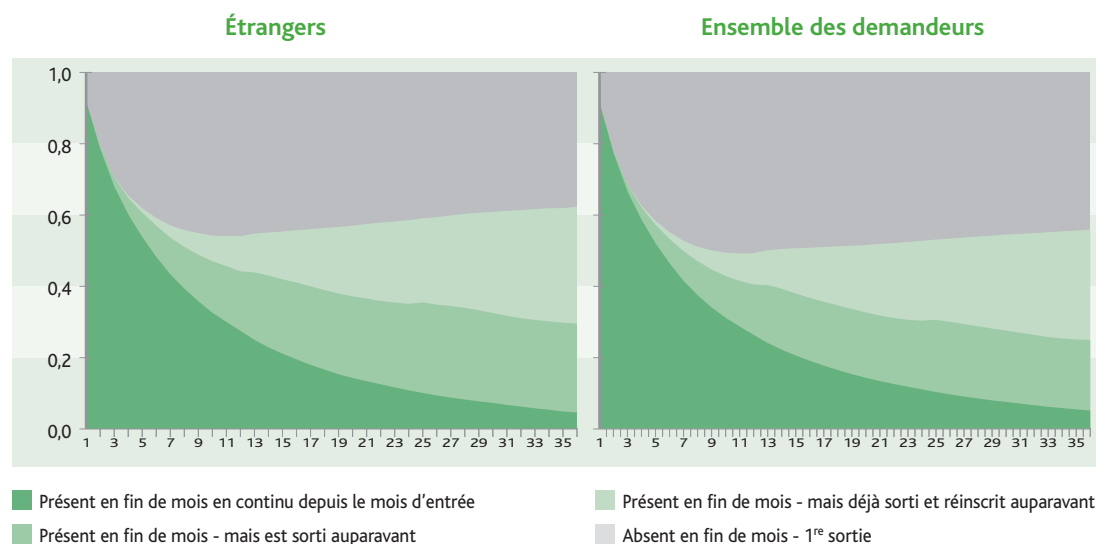
4 - Il en est de même pour les sorties.

Suivi longitudinal des demandeurs entrés en 2000

Le suivi longitudinal de deux cohortes de nouveaux entrants⁵ en 2000 (les étrangers et l'ensemble des demandeurs) réalisé à partir du fichier historique où les sorties ponctuelles (d'une durée inférieure à un mois) ont été « gommées », met également en évidence que la récurrence est un phénomène qui touche un peu plus les chômeurs étrangers. Dans les trois ans qui ont suivi leur première inscription en 2000, 58 % des demandeurs étrangers ont eu plusieurs périodes de chômage (contre 51 % en moyenne). Ce sont ces allers-retours entre chômage et non chômage qui les font apparaître moins souvent comme chômeurs de longue durée en continu car le

constat est inverse si on considère, comme dans les graphiques et tableau ci-dessous, la présence en fin de mois. Les étrangers sont un peu plus fréquemment présents chaque fin de mois au cours de leur première année d'inscription que la moyenne des demandeurs d'emploi : 48 % des étrangers sont inscrits toutes les fins de mois durant les six premiers mois suivant leur première inscription en 2000 (contre 46 % en moyenne) et 28 % durant les douze premiers mois (contre 26 %). D'ailleurs, quand ils quittent la liste des inscrits, la chance que cette sortie soit durable (c'est-à-dire qu'elle ne soit pas suivie d'une réinscription au terme des 36 mois observés) est toujours plus faible d'environ 5 points pour les étrangers (elle est de 30 % si la sortie intervient avant le 12^e mois de chômage, contre 35 % en moyenne).

Suivi sur 36 mois après le 1^{er} mois d'entrée en 2000 (suivi mois par mois)



	Au 6 ^e mois		Au 12 ^e mois		Au 24 ^e mois		Au 36 ^e mois	
	Etrangers	Ensemble	Etrangers	Ensemble	Etrangers	Ensemble	Etrangers	Ensemble
Présents en fin de mois :	57 %	53 %	44 %	40 %	35 %	30 %	30 %	25 %
- Présents en continu chaque fin de mois de m0 à m	48 %	46 %	28 %	26 %	11 %	11 %	5 %	5 %
- Présents récurrents (déjà sortis entre m0 et m-1)	9 %	7 %	17 %	14 %	24 %	19 %	25 %	20 %
Absents en fin de mois :	43 %	47 %	56 %	60 %	65 %	70 %	70 %	75 %
- Absents récurrents (déjà sort. et réins. entre m0 et m-1)	2 %	2 %	10 %	9 %	23 %	22 %	33 %	31 %
- Absents, sortis pour la 1 ^{re} fois entre m0 et m	41 %	45 %	46 %	51 %	41 %	47 %	38 %	44 %
dont sortis durablement entre m et m36	19 %	24 %	30 %	35 %	46 %	53 %	-	-

Source FHS échantillon au 12^e du 31/06/2004

On considère ici qu'une personne est présente en continu du mois de son inscription (m0) au mois m si elle est inscrite à l'Agence chacune des fins de mois de la période [m0-m].

5 - Un nouvel entrant est un demandeur qui n'était pas déjà inscrit au cours des 6 mois précédant sa 1^{re} inscription en 2000.

Durée cumulée du chômage sur 18 mois

Les étrangers comptent plus fréquemment que les Français 12 mois de chômage au cours d'une période d'observation de 18 mois. Un peu plus de 20 % des étrangers nouvellement inscrits au cours de l'année 2002 ont cumulé 12 mois de chômage sans n'avoir jamais exercé d'activité réduite entre le 1^{er} juillet 2002 et le 31 décembre 2003, contre 16 % des Français. Cet état de fait n'est pas uniquement imputable aux caractéristiques spécifiques des étrangers (plus âgés, moins formés, moins qualifiés...).

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » portant sur ces demandes enregistrées en 2002 montre qu'un étranger présentant les mêmes caractéristiques qu'un Français a un risque de cumuler plus souvent 12 mois de chômage au cours des 18 mois suivant son inscription que son homologue français.

Ainsi, par exemple, ce risque est multiplié par 1,14 pour un homme étranger, par rapport à un Français présentant le même profil. Il est multiplié par 1,43 pour une femme étrangère, par rapport à une Française présentant le même profil. (voir détail en annexe)

LES SORTIES du chômage

Moins de sorties pour reprise d'emploi

Alors que les sorties pour reprise d'emploi déclarée sont le fait, en 2004, d'un quart des sorties de nationalité française, elles ne concernent que 12 % des étrangers, soit moitié moins. Cependant ces derniers sortent beaucoup plus souvent pour un autre motif (ils sont notamment 14 % à quitter la liste en raison d'un titre de séjour invalide) et encore plus souvent pour un défaut d'actualisation (42 % des sorties des étrangers ont pour motif une absence au contrôle).

L'enquête sur les sorties du chômage de l'ANPE-DARES¹ confirme les différences observées à partir des données administratives. Seul un tiers des étrangers qui ont quitté la liste en mars, juin, septembre et décembre 2003, l'ont fait pour reprendre un emploi (contre la moitié des Français). En revanche, ils déclarent à l'enquête beaucoup plus souvent un autre motif de sortie (37 % contre 22 % des Français) et ils sont un peu plus fréquemment sortis pour un défaut d'actualisation mais réinscrits ensuite (19 % contre 13 % des Français). Par ailleurs, 11 % sont entrés en formation (contre 13 % des Français).

Demandes annulées en 2004, selon le motif de sortie recueilli lors de l'actualisation de la demande

	Reprise d'emploi	Entrée en stage	Absence au contrôle	Radiation	Autre motif (1)	Total
Français	25 %	9 %	38 %	9 %	17 %	100 %
Etrangers	12 %	6 %	42 %	10 %	28 %	100 %
ENSEMBLE	24 %	9 %	39 %	10 %	19 %	100 %

Source : ANPE - STMT

(1) autre motif : arrêt de recherche (dont maladie, retraite, DRE), titre de séjour invalide (pour les étrangers), autre.

Demandes annulées en mars, juin, septembre et décembre 2003 selon le motif de sortie ré-estimé avec l'enquête sur les sorties du chômage

	Reprise d'emploi	Formation	Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Radiation	Autre motif (2)	Total
Français	51 %	13 %	13 %	1 %	22 %	100 %
Etrangers	32 %	11 %	19 %	1 %	37 %	100 %
ENSEMBLE	48 %	13 %	14 %	1 %	24 %	100 %

Source : Enquête ANPE-DARES sur les sorties du chômage

(2) autre motif : arrêt de recherche temporaire, non renouvellement motivé ou accidentel de la demande, fin d'activité, autre.

Remarque : la répartition des motifs de sortie recueillis lors de l'actualisation pour ces 4 mois de l'année 2003 est quasiment la même que celle des sorties 2004 (Cf. tableau précédent), l'écart maximum est de 1 point.

¹ - Est interrogé, un échantillon de demandeurs d'emploi sortis pour reprise d'emploi, absence au contrôle, radiation et sous le motif autre (sans autre indication) afin de connaître les vraies raisons de leur sortie et notamment de mieux apprécier les sorties pour reprise d'emploi (en nombre et en « qualité »). Voir « Les sorties du chômage vers l'emploi » - DARES-ANPE - Premières synthèses n° 11.1 - mars 2003

En cas de reprise d'emploi, la nature des emplois retrouvés n'est pas très différente entre Français et étrangers

	Français %	Etrangers %	Ecart (en points)
Type d'emploi retrouvé			
CDI	35,1	35,3	0
CDD	34,3	29,4	-5
Mission Intérim	16,4	20,9	4
Autres (*)	14,2	14,4	0
<small>(*) contrat saisonnier, vacation, contrat aidé, à son compte...</small>			
Durée du contrat			
Moins de 2 mois	16,9	21,1	4
De 2 à moins de 6 mois	23,4	22,2	-1
De 6 à moins de 12 mois	17,3	12,7	-5
De 1 an et plus	39,6	39,9	0
NSP	2,8	4,0	1
Nombre d'heures de travail par semaine			
20 heures max	11,7	17,3	6
21 à 34 heures	8,7	9,2	1
35 heures ou +	79,6	73,4	-6
L'emploi retrouvé correspondait-il à celui recherché ?			
Tout à fait	48,7	46,3	-2
Plutôt	23,7	21,1	-3
Plutôt pas	9,4	9,5	0
Pas du tout	18,1	23,2	5

Source : Enquête ANPE-DARES sur les sorties du chômage

Comme l'ensemble des chômeurs reprenant un emploi en 2003, environ un tiers des étrangers retrouve un CDI. La différence porte sur les contrats à durée limitée : ils sont un peu moins souvent recrutés sur CDD mais plus en mission d'intérim.

Cependant, ils le sont légèrement plus souvent sur des contrats d'une durée de moins de 2 mois (21% contre 17%), de même que dans des emplois à temps partiel (27% contre 20%).

Ils sont effectivement plus fréquemment insatisfaits de l'emploi retrouvé (33% contre 28%).

LES SERVICES de l'Agence :

Au cours de l'année 2004, environ 11 % des entretiens professionnels ont concerné des demandeurs d'emploi étrangers.

Les conseillers de l'Agence proposent plus souvent aux étrangers un niveau d'offre de service plus soutenu qu'à l'ensemble des autres demandeurs d'emploi. Les deux tiers sont en appui individualisé ou en accompagnement (renforcé ou social) contre six Français sur 10 (+5 points).

	Français	Etrangers	Total
Libre Accès	39 %	34 %	38 %
Appui Individualisé	45 %	51 %	46 %
Accompagnement Renforcé	15 %	13 %	15 %
Accompagnement Social	1 %	2 %	1 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

Source : FH échantillon

Modèle de régression logistique : rapport des risques d'être 12 mois sur 18 au chômage, sans jamais avoir exercé d'activité réduite - Cohorte d'entrants en 2002.

VARIABLE	HOMME	FEMME	VARIABLE	HOMME	FEMME
NATIONALITÉ			TYPE D'INDEMNISATION		
Français	réf.	réf.	Non indemnisé	réf.	réf.
Etranger	1,14	1,43	RAC fil lon	2,11	2,08
AGE À L'INSCRIPTION			RAC fil crt	0,88	0,77
< 25 ans	0,54	0,55	Autre indemnisation	2,00	1,89
25 à 34 ans	réf.	réf.	DURÉE DE CHÔMAGE PRÉCEDENTE		
35 à 49 ans	1,50	1,17	Moins de 6 mois	réf.	réf.
50 ans & +	1,82	1,46	6 à 23 mois	1,48	1,26
HANDICAP			24 mois & +	1,92	1,54
Sans handicap	réf.	ref	PASSÉ D'ACTIVITÉ RÉDUITE		
Handicapé	1,87	1,85	Pas d'activité réduite	réf.	réf.
QUALIFICATION			Activité réduite	0,49	0,45
Non renseigné	0,65	0,49	RÉCURRENCE		
Ouvrier non qualifié	1,24	ns	Oui	0,74	0,90
Ouvrier qualifié	réf.	ns	Non	réf.	réf.
Employé non qualifié	1,40	1,16	CATÉGORIE PROFESSIONNELLE		
Employé qualifié	1,21	réf.	Serv. pers. et collect.	1,30	réf.
Technicien - Agent de maîtrise	1,17	ns	Serv. adm. commerciaux	1,45	1,41
Cadre	1,40	1,21	Pers. ind. hôtelière	ns	ns
NIVEAU D'ÉTUDES			Pers. distrib. vente	1,31	1,25
Non renseigné	0,52	0,36	Prof. arts spectacles	1,27	1,70
> Bac	0,79	0,76	Prof. form. init. cont	1,40	1,38
Bac	0,89	ns	Int. soc. dév. loc. empl.	ns	ns
BEP - CAP	réf.	réf.	Profess. médicales et para.	ns	ns
< BEP	1,14	ns	Cadres adm. info communication	1,86	1,70
NOMBRE D'ENFANT			Cadres commerciaux	2,03	2,06
Aucun enfant	réf.	réf.	Agriculture et pêche	ns	0,68
Au moins 1 enfant	ns	1,17	B.T.P. extraction	0,88	ns
SITUATION MATRIMONIALE			Transp. logistique	réf.	ns
Célibataire	réf.	réf.	Méca. élect. électronique	ns	ns
Marié	0,85	1,06	Pers. indus. process.	ns	ns
CATÉGORIE DE RECHERCHE D'EMPLOI			Pers. autres industries	1,51	1,57
Catégorie 1	réf.	réf.	Pers. type artisanal	ns	1,48
Catégorie 2	ns	1,24	Maîtrise et techniciens industriels	1,21	1,48
Catégorie 3	0,72	0,85	Cadres techniques industrielles	1,32	1,51
BÉNÉFICIAIRE DU RMI			Tech. AM cadres hors industrie	ns	ns
Non bénéficiaire					
Bénéficiaire	1,43	1,40			

Guide de lecture : la référence pour les hommes est un homme âgé de 25 à 34 ans, sans handicap, titulaire d'un CAP ou d'un BEP, sans enfant, célibataire, inscrit en catégorie 1, non indemnisé... recherchant un emploi dans le transport logistique. Un homme étranger présentant les mêmes caractéristiques que cette personne (hormis la nationalité) à 1,14 fois plus de risque de connaître 12 mois de chômage dans les 18 mois suivant son inscription qu'un français.

MÉTIER	>	Les métiers qui bougent.....	octobre 2003 juin 2002 mars 2001 mars 2000 février 1999
		Le marché du travail des informaticiens	juin 2000
EMPLOI & ACTIVITÉ	>	Chômage et territoire : cartographie 2003.....	juillet 2004 juillet 2002
		Les anticipations des entreprises.....	février 2005 février 2004 février 2003 février 2002 mars 2001 mars 2000 sept 1999 avril 1999
		Les emplois difficiles à pourvoir et les établissements recruteurs.....	octobre 2001
		Les difficultés de recrutement : tensions et réajustements sur le marché du travail	février 2001
		Y a-t-il des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs ?	février 2000
		Les demandeurs d'emploi qui exercent des activités réduites.....	décembre 1998
		Approches du recrutement.....	décembre 1998
PUBLICS	>	Le chômage des femmes - Portrait statistique	décembre 2003 octobre 2000
		Le chômage des jeunes - Portrait statistique.....	février 2003
		Les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RMI - Portrait statistique.....	juin 2002
		Le chômage des personnes handicapées - Portrait statistique.....	juin 2001
		Les chômeurs et le chômage.....	juillet 2000
		Le chômage des jeunes à partir du fichier historique.....	juin 2000
ACTES DES ENTRETIENS	>	Transitions et trajectoires : temps et enjeux de la mobilité professionnelle Les 3 ^{èmes} Entretiens de l'Emploi	19 et 20 mars 2003
DE L'EMPLOI		Le recrutement dans le nouveau contexte économique et technologique Les 2 ^{èmes} Entretiens de l'Emploi	13 et 14 mars 2001
		Les transformations du marché du travail Les 1 ^{ers} Entretiens de l'Emploi.....	30 et 31 mars 1999
DOSSIERS DOCUMENTAIRES	>	La précarité de l'emploi.....	novembre 2002
		Les centres d'appels	juin 2001
		Les difficultés de recrutement.....	février 2001

LES DEMANDEURS D'EMPLOI ÉTRANGERS

Cet Essentiel décrit la population des demandeurs d'emploi de nationalité étrangère en comparaison avec celle des Français, la nationalité étant celle enregistrée lors de l'inscription à l'Agence. Globalement depuis 1997, le nombre de chômeurs étrangers a évolué comme celui de l'ensemble des inscrits à l'ANPE. Le taux de chômage des étrangers est ainsi toujours nettement plus élevé que celui des Français. La situation sur le marché du travail des non-Européens reste particulièrement difficile.

